ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 10039

Texte de la question

M Jean Royer attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'equipement et du logement, sur la necessite d'electrifier le troncon ferroviaire entre Tours et Lyon et au-dela de lancer un veritable programme d'electrification de tout le reseau francais. Il regrette vivement que le troncon Tours-Lyon ne soit toujours pas electrifie contrairement au troncon Nantes-Tours, ce qui contraint les voyageurs a un changement de machines a Tours. Il lui demande donc pourquoi l'electrification s'est arretee a Tours et selon quel calendrier le Gouvernement compte mettre fin a un tel anachronisme a un an de la mise en service du TGV Atlantique. Par ailleurs, il estime que l'electrification du reseau ferroviaire francais devrait faire l'objet d'un plan d'ensemble et d'une programmation rigoureuse. Il s'etonne en effet du retard pris en ce domaine alors que l'electricite, energie non polluante et plus performante, est produite en abondance par EDF Il espere que le Gouvernement saura remedier a une situation qu'il juge anormale.

Texte de la réponse

Reponse. - La SNCF s'est engagee dans un processus de retablissement de ses equilibres financiers qui doit etre poursuivi dans l'esprit du contrat de plan en cours d'execution. Il est essentiel que la politique de modernisation et de developpement du reseau ferroviaire puisse etre conciliee avec le retour a l'equilibre financier de la SNCF Ainsi le choix des projets, en particulier des projets d'electrification a realiser dans les annees a venir, devra tenir compte du trafic concerne et de la rentabilite previsionnelle. Un programme d'electrifications a realiser au cours du Xe Plan a ete mis en place dans le cadre des contrats de plan Etat-regions pour la periode 1989-1993. Les regions interessees par l'electrification de la transversale Tours-Lyon n'ont pas demande d'inclure cette electrification dans le cadre des contrats Etat-regions. Le ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer mesure le role que peuvent jouer les infrastructures ferroviaires dans le developpement regional. Mais avant de s'engager dans un projet relativement couteux, il convient de bien en apprecier l'interet en tenant compte de la realisation actuelle des projets de liaison a grande vitesse : TGV-Atlantique et interconnexion des TGV en Ile-de-France notamment. En effet, a l'horizon 1994, l'interconnexion des reseaux Atlantique et Sud-Est permettra des liaisons rapides de l'ordre de trois heures quinze minutes entre Tours et Lyon et de l'ordre de quatre heures vingt minutes entre Nantes et Lyon. Par rapport a la situation actuelle, les gains de temps pour les usagers seront respectivement de l'ordre de une heure trente minutes sur Tours-Lyon et de plus de deux heures sur Nantes-Lyon.

Données clés

Auteur : M. Royer Jean
Circonscription : - Non-Inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10039
Rubrique : Sncf
Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 935